



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 5 juillet 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	60

Date de convocation

29 juin 2023

**Développement local – ITDT –
Désignation des
représentants au Comité
d'entente**

**N° de la délibération
2023-414**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 5 juillet 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Patrick CETTIER, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Brigitte GIACOMINO, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques Pochon, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Marc SIMONEL, Mme Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Xavier AUBERT (pouvoir à M. Nathalie RAZE), M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Valina FAURE), M. Michel BRUNET (pouvoir à M. Alain SANDON), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Pascal CLAUDEL (pouvoir à Mme Isabelle FREICHE), Mme Christèle DEFRANCE (représentée par sa suppléante Mme Brigitte GIACOMINO), M. Denis DEROUX (représenté par son suppléant M. Marc SIMONEL), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Annie FOURNIER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Paul VALLES (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, Mme Mélanie DONGEY, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Charles Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, M. Pascal SEIGNOVERT.

Par délibération n°2023-222 du Conseil communautaire d'ARCHE Agglo du 05 avril 2023 et par délibération n°48.2023.072 du Conseil Municipal de Tournon-sur-Rhône du 6 avril 2023 les termes de « l'entente entre la commune de Tournon-sur-Rhône et la communauté d'agglomération ARCHE Agglo ont été approuvés par les deux collectivités.

Cette entente prévoit à son article 4.1 la mise en place de la conférence intercommunale, conformément aux dispositions de l'article L. 5221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette conférence a pour mission d'aborder et de se prononcer sur les décisions relatives aux opérations d'aménagement et de valorisation du foncier et des questions d'intérêt commun aux deux collectivités dans ce cadre.

Elle est composée de 4 représentants de la commune de Tournon-sur-Rhône et de 4 représentants de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo, ainsi que du Maire de Tournon-sur-Rhône (et du Président d'ARCHE Agglo dans la mesure où il ne s'agirait pas de la même personne).

Ces représentants sont désignés au sein des collectivités, au scrutin secret, par leurs organes délibérants respectifs.

Vu l'article L. 5221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° n°07-2021-10-28-0006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu la délibération n° 2023-222 du 5 avril 2023 du Conseil communautaire d'ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n°48.2023.072 du 6 avril 2023 de la Commune de Tournon-sur-Rhône ;

Considérant l'avis du bureau du 29 juin 2023 ;

Considérant la candidature de Béatrice FOUR, Delphine COMTE, Jean-Louis BONNET et Yann EYSSAUTIER ;

Après vote à bulletin secret avec :

- 60 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ DESIGNER Béatrice FOUR, Delphine COMTE, Jean-Louis BONNET et Yann EYSSAUTIER pour siéger au Comité d'Entente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 5 juillet 2023.